

ULTRERATRIL 2021 - R•GLEMENT

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

Organisation : L'association « ULTRERATRIL », en partenariat avec la communauté de communes Albères - côte vermeille - illibérés, organisent le dimanche 28 novembre 2021, un trail de 40KM à parcourir en individuel ou en relais de 4 ou 2 coureurs. Le départ sera donné à Argelès-sur-mer (place GAMBETTA - centre ville) à 8h30. L'arrivée est prévue à Montesquieu des Albères au centre du village à 17h au plus tard. Les passages de relais entre chaque co-équipier se feront successivement dans les villages de Sorède, Laroque des Albères, Villelongue des monts, Montesquieu des Albères. Les parcours emprunteront en grande partie les itinéraires de randonnées et les pistes DFCI. Cette année, une épreuve de 20 KM, indépendante, au départ de Laroque jusqu'à Montesquieu est prévue, avec un chronométrage individuel et un podium à part (Trail de la Roca Vella), départ à 9H30, place de la mairie.

ULTRERATRIL 2021	DÉPART ARGEL•S	DÉPART LAROQUE	ARRIVÉE MONTESQUIEU
Argelès, Sorède, Laroque, Villelongue, Montesquieu	ULTRERATRIL	Trail de la Roca Vella	🤗🤗🤗🤗🤗🤗🤗
	8H30	9H30	
	40KM, 20KMX2, 10KMX4	20KM	
			Barrière horaire 17H

Participation : L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés, de toutes nationalités, homme ou femme, catégories espoirs à vétérans pour la participation « solo », catégories espoirs à vétérans pour la participation en équipe de 2 ou 4 coureurs. Un junior peut faire le 3 + 4 soit un seul relais, un cadet peut faire le relais le plus court (pas le premier). Le « trail de la Roca Vella » est ouvert à partir de la catégorie junior.

ULTRERATRIL	40KM	20KM (relais ou non)	10KM (relais)
cadet			le + court
junior			✓ ou 3+4
espoirs, vétérans	✓	✓	✓

TRAIL DE LA ROCA	VELLA 20KM		
junior, espoirs, vétérans			

Inscriptions : Pour être valide, toute inscription devra être accompagnée d'une photocopie de la licence FFA pour l'année en cours, d'un Pass'Running ou d'un certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course précisant de manière explicite la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, de l'Athlétisme en compétition, de la pratique du sport en compétition. Une autorisation parentale est obligatoire pour les cadets. En s'inscrivant, chaque coureur s'engage à respecter le règlement et l'éthique de la course (voir chapitre " environnement "). L'inscription se fait par internet, le lien vers le site d'inscription se trouve sur le site de l'ULTRERATRIL. Les dernières inscriptions seront prise aux mêmes heures, salle du 14 juillet (en face du cinéma JAURÉS) à ARGEL•S (idem remise des dossards).

Remise des dossards : Samedi 27 novembre de 10h à 20h, salle du 14 juillet à Argelès-sur-mer.

REMISE DES DOSSARDS SALLE DU 14 JUILLET À ARGEL•S	LE SAMEDI 27 NOVEMBRE DE 10H À 20H
--	---

Droits d'engagement : Inscription en *f solo* »: 32€. Inscription par équipe de 4: 10€ par coureur soit 40€ par l'équipe. Inscription en équipe de 2: 20€ par coureur soit 40€ pour l'équipe, 18€ le trail de la Roca Vella.

DROITS D'ENGAGEMENT	
ULTRERATRIL	
SOLO 40KM	32 €
DUO 20KMX2	20€ / COUREUR
ÉQUIPES 10KMX4	10€ / COUREUR
TRAIL DE LA ROCA	VELLA
20KM	18 €

Sécurité : Des postes de sécurité seront implantés à Laroque des Albères et à Montesquieu des Albères. Une équipe de secouristes mobile suivra la progression des coureurs tout au long du parcours. Elle sera en mesure d'intervenir par tout moyen approprié dans la limite de l'accessibilité du lieu de l'accident, et de faire appel aux services de secours hélicoptérés en cas de nécessité. Le médecin officiel de la course sera habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Barrières horaires - interruption de la course : Le temps maximal, pour la totalité du parcours, est fixé à 8h30. Les barrières horaires sont les suivantes: Sorède 10h15, Laroque 12h30, Villelongue 14h45, Montesquieu 17h. Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors délai ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète. En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours et/ou de modifier le parcours et/ou de modifier les barrières horaires sans que cela n'autorise un quelconque remboursement. Toute décision sera prise par le responsable de la course.

BARRI•RES	HORAIRES	ULTRERATRIL	TRAIL DE LA ROCA VELLA
DÉPART ARGEL•S	8H30		
SORÉDE		10H15	
LAROQUE		12H30	
VILLELONGUE		14H45	
ARRIVÉE MONTESQUIEU	17H		17H

Contrôles et Abandons : Le dossard doit être porté de façon à être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit être toujours positionné au dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac . Le nom et le logo des partenaires ne doit être ni modifié, ni caché. Des contrôles peuvent être effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de ravitaillement ou de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard. S'il continue la course, il le fait sous son unique responsabilité.

Environnement : Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade irrémédiablement. Ne jeter ni emballage, ni mouchoir, ni tout autre déchet. Tout concurrent surpris en infraction sera immédiatement disqualifié.

Ravitaillements :Un ravitaillement complet sera installé dans chaque village au niveau des passages de relais.

RAVITAILLEMENTS COMPLETS	
ARGEL•S	
SOR•DE	
LAROQUE	
VILLELONGUE	
MONTESQUIEU	

Selon l'évolution de l'épisode COVID 19, des ravitaillements intermédiaires pourront être mis en place, ce qui sera notifié sur les sites de la course.

Matériel obligatoire pour les coureurs en solo : Couverture de survie et **téléphone portable**.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE	
40KM	Téléphone portable avec numéro PC + dossard avec numéro PC
CONSEILLÉ	Réserve d'eau conseillée selon le temps, coupe-vent

Matériel conseillé : Collation énergétique, tenue vestimentaire adaptée aux conditions hivernales. Les bâtons sont autorisés.

Classements et récompenses : Aucune prime en argent ne sera distribuée. Sur le classement des coureurs en individuel, les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement général, ainsi que les premiers de chaque catégorie seront récompensés. Pour le classement des équipes de 4 coureurs, les trois premières équipes dames, hommes et mixtes (minimum 2 dames) seront récompensées. Pour le classement par équipe de 2 coureurs, les 3 premiers duos dames, homme et mixtes seront récompensés. Pour le trail de la Roca Vella, les 3 premiers hommes et femmes du classement général puis les premiers (femme et homme) de chaque catégorie.

RÉCOMPENSES	ULTRERATRAIL	
INDIVIDUEL	3 1ers Femme et Homme au général	3 1ers de chaque catégories
ÉQUIPES PAR 4	3 1ères équipes Femme, Homme, Mixte	
ÉQUIPES PAR 2	3 1ères équipes Femme, Homme, Mixte	
RÉCOMPENSES	TRAIL DE LA ROCA	VELLA
INDIVIDUEL	3 1ers Femme et Homme au général	1ers Femme et Hommes de chaque catégorie

Accompagnateurs : Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Les chiens ne sont pas autorisés à accompagner les coureurs.

Assurances - Responsabilité civile : L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantie les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants. Individuelle accident : chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme via la licence.

Disqualification : Sera disqualifié tout coureur qui n'aura pas respecté le présent règlement.

Droit d'Image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

Loi informatique et liberté : Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Une variation de 1KM environ peut être constatée sur le parcours due aux contraintes de tracés des monotraces ainsi que le dénivelé positif.

ÉPISODE COVID

En m'inscrivant à l'Ultratrail ou au trail de Roca Vella, je m'engage à respecter les consignes relatives à la gestion du Covid. Les mesures spéciales COVID, si nécessaires au jour de la course soit le 28 Novembre 2021, seront actualisées et détaillées sur le site d'inscription de la course, sur le site de l'Ultratrail, sur le site Facebook de l'Ultratrail.

En cas d'annulation de la course du fait du COVID 19, soit le dossard est conservé pour l'année suivante (espérons que cela ne devienne pas une habitude !) soit un remboursement sera effectué. Le choix vous appartient.

ANNEXES

.....

ULTRERATRAIL	ARGEL•S	SOR•DE	LAROQUE	VILLELONGUE	MONTESQUIEU
RELAIS KM	DÉPART	11.5KM	7.5KM	10KM	11KM
CUMUL KM		11.5KM	19KM	29KM	40KM
D+		500D+	500D+	400D+	400D+
CUMUL D+		500D+	1000D+	1400D+	1800D+